

ABONNEMENT

Un an... Six mois... Trois mois... Poste... On s'abonne...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers... RÉSERVES SONT FAITES

Journal d'annonces Judiciaires et Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 SEPTEMBRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER

Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE

Général de division, député sortant.

BULLETIN

Aujourd'hui, le sort des conservateurs est entre leurs mains ; ils n'ont qu'à vouloir pour reconquérir leur liberté, leur indépendance et tous les biens qui leur sont chers.

De 1881 à 1885, nous avons gagné un million 357 mille voix.

En 1885, la situation était celle-ci :

Table with 2 columns: Category (Républicains, Conservateurs, Différence) and Value (3.565.412, 3.147.129, 418.283).

« Pas un demi-million d'écart, constate avec douleur le Rappel. Deux cent dix mille voix à déplacer et la réaction en avait plus que la République. »

Depuis quatre ans, l'irritation du pays n'a fait qu'augmenter, le dégoût a pénétré plus avant ; ce que les gens intelligents étaient seuls à voir, les moins instruits le comprennent, le sentent à présent.

« L'ennemi, dit le Rappel, s'avance sur nous en masse compacte, ne serait-ce pas le moment de nous tirer les uns sur les autres ? »

Les républicains sont divisés, découragés ; leurs vœux le prouvent surabondamment.

« Ramener au Palais-Bourbon, en majorité, les hommes qui, ayant eu douze ans de République entre les mains, se sont montrés incapables d'en asséoir solidement la base, serait le plus grand des crimes. Le pays le sait bien. »

Qui, le pays le sait bien, voilà pourquoi la débandade se met dans les rangs républicains. M. Allain-Targé, l'ancien ministre, se retire en disant : J'en ai assez ! M. Waldeck-Rousseau s'enfuit emportant sa boîte de peintures ; M. Clémenceau dégringole des hauteurs de Montmartre, jadis son domaine et cherche un asile dans le Var ; M. Pelletan erre en quête d'un coin hospitalier ; M. Ferry avoue que dans son

propre arrondissement, à Saint-Dié, on maudit « l'odieux Ferry » ; M. Yves Guyot, membre d'un ministère opportuniste pour qui la révision est un horrible cauchemar, se voit perdu, et dans son effarement il se proclame radical révisionniste.

N'est-ce pas un signe des temps ? Tout croule et ceux-mêmes qui habitent la maison brandissent la pioche du démolisseur.

« Ah ! écrit dans le Matin M. Arène, le partage a été vite fait entre les réactionnaires et les boulangistes. Les réactionnaires leur ont laissé Paris et ils ont pris la province. Encore, en donnant Paris, ne se privaient-ils guère. Ils n'y ont jamais eu qu'un arrondissement, le huitième ; un boulangiste a voulu s'y risquer, il trouve en face de lui deux réactionnaires. Dans le septième, où les conservateurs ont des voix, autre réactionnaire qui entre en ligne. Partout où il y a l'ombre d'une chance, la réaction a ses candidats ; partout où on est battu d'avance, partout où il y a doute, on laisse marcher les boulangistes. »

Les boulangistes ne nous enlèvent rien, ou à peu près. S'ils gagnent des sièges à Paris ou dans les Charentes, ce ne sera pas sur nous ; républicains, ils chasseront les républicains de leurs places fortes ; cette guerre intestine ne peut que nous servir.

Ce qui se passe en Vaucluse est bien significatif ; Vaucluse est le pays de Naquet, de Laguerre et de Saint-Martin ; ces trois sages ayant flairé le vent du Midi, sont partis pour le Nord, les voilà à Paris, où ils luttent contre les candidats officiels, et Vaucluse votera, tout en éternuant, pour Antchiski ; Dieu vous bénisse !

« C'est le parti monarchiste, écrit le Parti National, organe des républicains modérés, c'est le parti monarchiste qui semble devoir hériter des nombreux adhérents qui s'étaient rangés sous le drapeau de Boulanger. » Les monarchistes ont gagné des sièges aux élections cantonales, « un certain mouvement se dessine en leur faveur ».

Le Parti National constate que le pays est las des républicains :

« Il a vu les opportunistes à l'œuvre, et leurs faiblesses, leurs complaisances, leurs capitulations de conscience l'ont profondément refroidi. Il a vu plus tard les radicaux leur succéder au pouvoir, et il a assisté à la plus lamentable incapacité, à la plus incurable impuissance qui se puisse imaginer. Dès lors, ces deux groupes ont été jugés. »

« Tout en faisant quelques distinctions honorables pour quelques-uns d'entre eux qui échapperont au naufrage, les électeurs paraissent décidés à essayer d'autre chose. Ils ont jeté un instant les yeux sur Boulanger, mais le charlatanisme du personnage a été percé à jour assez tôt pour qu'ils s'en soient détournés avec mépris. De tous les groupes qui n'ont pas exercé le pouvoir depuis un grand nombre d'années, il n'y a que la Droite. C'est de ce groupe que la France semble vouloir essayer à son tour. »

« Nous n'expliquons pas, nous ne justifions pas, nous constatons. »

Le Petit Journal constate, lui aussi, que la

France est dégoûtée des républicains. Il n'ose pas dire de la République, on l'accuserait de trahison. Et pour sauver la République, il réclame à grands cris des hommes nouveaux. Où les prendra-t-on ces hommes nouveaux ? A gauche, dit le Petit Journal. Non, réplique le Parti National. « Le pays paraît résolu à aller les chercher à droite, et comme il est souverain, rien au monde ne pourrait l'empêcher de satisfaire ses fantaisies. »

On sera libre

Nous détachons d'un excellent article publié par le Moniteur universel sous ce titre : La Monarchie moderne, un passage qui répond avec la plus grande modération, mais aussi avec la plus grande netteté, à quelques-unes des attaques lancées par la presse soi-disant libérale et libre-penseuse au dernier manifeste de Monseigneur le Comte de Paris :

« Avec la Monarchie, on sera libre. Les principes de 1889 seront une vérité. Cela paraît peu de chose. C'est beaucoup cependant, car c'est tout le contraire de ce qui existe aujourd'hui. »

« On sera libre ; on ne dépendra que de soi et de la loi. Quelques exploiters des ignorances populaires voudraient bien faire croire à une future domination des nobles, au rétablissement des droits féodaux, « au gouvernement des curés ». Au fond, ils savent très bien à quoi s'en tenir. Ils savent parfaitement que Monsieur le Comte de Paris est un roi moderne. Ils savent qu'il a combattu, avec l'armée des États-Unis, pour l'abolition de l'esclavage, et que, s'il est sincère catholique, il entend respecter scrupuleusement, chez tous, la liberté de conscience. »

« Quand il sera roi, nul ne sera forcé d'aller à l'église, mais nul ne sera, comme aujourd'hui, dénoncé s'il va à la messe. La France ne sera plus la proie de la franc-maçonnerie. On pourra se consacrer à Dieu, à la prière, au service des pauvres, porter habit d'ecclésiastique ou de religieux sans devenir suspect, sans être injurié, vexé, honni, persécuté. »

« Quand il sera roi, les parents jouiront de cette liberté primordiale que leur dénie la République et qui consiste à faire élever leurs enfants par les maîtres qu'ils préfèrent. Dans cette question familiale et municipale, c'est la famille, c'est la commune qui décideront. S'il plaît à la majorité des pères de famille d'une commune d'avoir à l'école primaire publique un instituteur ou une institutrice laïques, ils l'auront. S'ils aiment mieux des congréganistes, c'est leur choix qui sera suivi, non celui de M. le préfet ou de M. le ministre. Il sera permis à un maître de parler de Dieu à ses élèves, sans être, pour cela, traité de factieux. »

« Quand il sera roi, on pourra être sœur hospitalière sans être, pour cela, exclue des hôpitaux. Les pauvres malades trouveront à leur chevet les soins désintéressés des religieuses, au lieu d'être livrés aux mains avides ou brutales des mercenaires laïques. »

LE GOUVERNEMENT A BOY-MARCHÉ

La République est le gouvernement à boy-marché, chacun sait ça, puisque c'est un axiome inscrit en tête de toutes les déclarations électorales des républicains depuis le 4 Septembre 1870 et avant.

Si l'on demandait, à brûle-pourpoint, dans une réunion publique : « De combien la République a-t-elle chargé la dette nationale depuis 1870 ? » il est probable que ni le candidat interrogé, ni aucun des auditeurs ne pourrait répondre à cette question.

Nous pensons donc qu'il est de notre devoir de mettre le public au courant de cette situation financière en lui fournissant des chiffres exacts.

Le total les étonnera autant qu'il nous a étonnés nous-mêmes.

Pendant la guerre, le gouvernement de la Défense nationale a emprunté à la Banque de France 1,260,000,000 de francs.

M. Thiers a estimé la part de responsabilité des républicains dans les emprunts de 1870, 1871 et 1872, à 4,248,834,400 fr.

Les emprunts faits par le gouvernement opportuniste, de 1878 à 1885, se montent à 5,639,690,000 fr.

Emprunts directs de 1885 à 1889 : 1 milliard 645,096,172 fr.

Emprunts indirects pour la même période : 1,594,592,667 fr.

De 1887 à 1889, le budget donne une augmentation d'environ 3,020,400,000 fr.

Depuis 1881, le budget des cultes a été diminué de 7 millions chaque année, sans que le chiffre du budget général soit abaissé, ce qui fait pour huit années une somme de 56,000,000.

Enfin, la conversion du 5 0/0 en 4 1/2 (1883) a diminué l'intérêt de la dette publique de 35 millions par an, laquelle somme n'a point été économisée. Donc, pour six années : 210,000,000.

Additionnons ces chiffres, et nous trouvons un total de 17,674,633,239 francs.

Mais il est juste de retrancher de ce total une somme de 1,543,409,850 fr. qui représente la moitié des amortissements de 1871 à 1889.

Reste donc, au compte de l'administration des républicains, un surcroît de dépenses qui dépasse seize milliards.

Entendons-nous bien ; nous n'additionnons pas les budgets depuis 1874, nous additionnons les augmentations et les dépenses supplémentaires.

Seize milliards, voilà le supplément que la troisième République fait payer aux contribuables à côté du budget ordinaire.

Les électeurs peuvent-ils continuer leur confiance à de pareils administrateurs de la fortune nationale ?

INFORMATIONS

La consigne a été donnée aux journaux officiels qui avaient annoncé un manifeste de M. Carnot de démentir cette nouvelle.

Cependant ils étaient bien informés; mais il a bien fallu cacher au public que le président, averti par quelques conseillers qui ne font pas partie du cabinet, avait refusé de céder aux sollicitations et aux injonctions de M. Constans.

Il paraît qu'il y a des difficultés assez vives entre M. Tirard et M. Constans. M. Tirard n'accepterait pas volontiers que M. Constans usurpât sans cesse les fonctions de chef de cabinet.

Il est plus probable que M. Constans serait à court d'argent; ce doit être; on donne des sommes fabuleuses aux candidats officiels pour acheter les votes.

L'ÉLIGIBILITÉ DES CONdamnÉS DE LA HAUTE-COUR.

A la suite du Conseil d'hier matin, M. Constans a cru opportun de revenir sur les instructions qu'ils avaient données à ses agents au sujet des candidatures de MM. le général Boulanger, Dillon et Rochefort.

Si ces messieurs font leur déclaration de candidature par ministère d'huissier, leur déclaration pourra être reçue et des affiches portant leurs noms pourront être apposées dans les circonscriptions où ils se déclareront candidats. La Chambre aura ensuite à statuer sur la question d'éligibilité.

Le duc de Bragança est parti hier soir pour Turin, où sera célébré demain samedi le baptême du prince Humbert, fils du duc d'Aoste.

Après le baptême, M. le duc de Bragança doit passer de nouveau quelques jours à Paris avant de retourner à Lisbonne.

LA CONCENTRATION A REBOURS

Ouvrez tous les journaux opportunistes de grande ou de petite marque, vous y verrez l'éternel refrain: « Concentrons-nous. » Mais comme les opportunistes entendent par concentration l'abandon par tous les radicaux de toutes leurs candidatures au profit de celles des amis de M. Jules Ferry, les premiers ne veulent pas céder, et nous assistons au curieux spectacle des Clémencistes et Ferristes s'entre-dévorant.

Quelques exemples entre cent.

A Orléans, M. Julien Dumas, candidat conservateur, a pour comme concurrents deux républicains, M. Rabier et M. Desplanches, l'un radical, l'autre opportuniste.

A Gien, M. Loreau, candidat conservateur, a comme concurrents deux républicains, M. Portalis et M. Augère, l'un radical, l'autre opportuniste.

A Pithiviers, M. Brière, candidat conservateur, a comme concurrents deux républicains, M. Gebauer et M. Georges Cochery, l'un radical, l'autre opportuniste.

A Angers (1^{re} circonscription), M. Fairé,

candidat conservateur, a comme concurrents deux républicains, M. le D^r Guignard, maire d'Angers, radical, et M. Peyssonnié, procureur de la République à Dieppe, opportuniste.

A Baugé, M. le général Lacretelle, candidat conservateur, a pour concurrents deux républicains, M. Combier, maire de Saumur, radical, et M. Benoist, trésorier-payeur général, opportuniste.

NOUVELLES MILITAIRES

AU CAMP DE CHALONS

M. de Freycinet a quitté Paris dans l'après-midi de mercredi pour se rendre au camp de Chalons, où le général de Galliffet dirige les manœuvres de cavalerie.

Le général directeur attendait le ministre à la gare, et le conduisit au camp escorté par un escadron de dragons. Le quartier général était brillamment illuminé pour la circonstance.

Les généraux L'Hôte, ancien directeur des manœuvres; de Kermartin, directeur de la cavalerie; de Sesmaisons, sous-chef de l'état-major général; Danloux, commandant de l'École de Saumur, etc., sont au camp. Le général de Miribel y a passé la journée de mardi.

Hier, revue et défilé devant le ministre de la guerre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES DÉLÉGATIONS OUVRIÈRES DE SAUMUR A L'EXPOSITION

Les différentes corporations de Saumur ont nommé hier soir leurs délégués à l'Exposition universelle.

Voici les noms des élus :

MM.

Victor Moineau, tailleur de pierres.

Charles Couhé, plâtrier.

Henri Hardouin, charpennier.

Julien Beucherie, forgeron.

Bernier, ferblantier.

Le Floch, mécanicien.

Bastien Petit, menuisier.

Fernand Baranger, peintre.

Louis Beaumont, bijoutier.

Alphonse Dézé, typographe.

Monsieur le Rédacteur de l'Écho Saumurois,

Nous avons de nouveau recours à votre obligeance pour vous prier de bien vouloir insérer les lignes suivantes :

Les ouvriers distillateurs liquoristes, présents le 5 septembre à la séance de la commission chargée d'envoyer à Paris des délégations ouvrières, protestent énergiquement contre la mesure prise à leur égard par les membres de ladite commission et votent un ordre du jour de blâme à l'adresse du Conseil municipal, qui a exclu du budget voté pour l'envoi des corporations ouvrières à Paris, une des plus nobles industries de notre ville.

Le comité des ouvriers distillateurs liquoristes, après avoir délibéré en séance privée,

a proposé la motion suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

Le Conseil municipal de Saumur n'ayant pu, faute de fonds, comprendre dans l'envoi des délégations ouvrières à Paris une délégation d'ouvriers distillateurs-liquoristes, ceux-ci viennent faire un chaleureux appel à tous leurs collègues distillateurs-liquoristes et champagniseurs de Saumur, pour leur dire que nous ouvrons dès ce jour une souscription pour permettre à notre corporation de choisir elle-même et de nommer par voie de scrutin un ou plusieurs délégués, chargés d'aller à Paris étudier les changements, modifications et créations nouvelles apportés à notre genre d'industrie.

Nous les prions de ne pas manquer d'assister à la réunion qui doit avoir lieu le dimanche 8 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles du café Paumier, place de l'Arche-Dorée.

Les souscriptions sont reçues dès ce jour chez M. Bolognesi, comptable, rue du Petit-Versailles, n^o 3.

Nous publions la première liste de souscription :

MM. A. Malauri	5 fr.
Pierre Malauri	2
Paumier	2
Edon	2
Chauveau	2
Jacquet	1
Olivier	2
Jarry	2
Bolognesi	2
Minghetti	2
Fouché	2
Bacle	2

Total de la 1^{re} liste. 26 fr.

Nous espérons en outre que MM. les patrons, d'ailleurs premiers intéressés, voudront bien nous donner leur bienveillant concours. Veuillez agréer, etc.

LE COMITÉ.

On voit par ce qui précède qu'il est difficile de plaire à tout le monde.

Mais ce que l'administration municipale n'avait pas prévu, c'est l'envoi, comme délégués, d'ouvriers de passage, complètement étrangers à la ville.

Encore un mauvais tour du suffrage universel.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAREAU

Nous avons annoncé hier que M. Mareau, commandant la gendarmerie de Maine-et-Loire, est nommé lieutenant-colonel de la 9^e légion de gendarmerie à Tours, où il va remplacer M. le colonel Mercier, appelé à la tête de la garde républicaine.

M. Mareau n'a pas encore 52 ans; vif, alerte, physionomie des plus avenantes, cet officier de mérite doit certainement paraître un des plus jeunes chefs de légion.

Au reste, il a débuté de bonne heure dans la carrière militaire. Entré à 17 ans, le 15 janvier 1855, à l'École Saint-Cyr, il en sortait en 1856 avec le grade de sous-lieutenant. Il fut nommé lieutenant le 24 août 1863 et passait dans la gendarmerie vers la même époque en 1866. Six ans après (1872), il fut promu capitaine et neuf ans plus tard (1881) chef d'escadron. Il commandait la gendarmerie de Maine-et-Loire depuis quatre ou cinq ans.

M. le lieutenant-colonel Mareau compte cinq campagnes, il est chevalier de la Légion d'honneur.

Tous ceux qui connaissent le nouveau chef de la 9^e légion de gendarmerie seront heureux d'un aussi brillant avancement. Il restera par son service, autant que par les regrets et les souvenirs qu'il laisse, en relations de sympathie avec le Maine-et-Loire.

DÉPÔT DE REMONTE DE FONTENAY-LE-COMTE

Le Comité d'achat du dépôt de remonte se rendra en Maine-et-Loire pendant le mois de septembre courant.

Les réceptions auront lieu dans les localités ci-après :

Saint-Clément-des-Levées, vendredi 20 septembre, à 8 heures.

Doué-la-Fontaine (en face de la gare), samedi 21 septembre, à 8 heures.

BAUGÉ. — Une réunion républicaine, présidée par M. Dornoy, a été tenue le 26 août à Baugé.

M. Combier, maire de Saumur, a été choisi comme candidat radical opposé à M. Benoist, opportuniste.

Après diverses questions auxquelles M. Combier a répondu dans un sens favorable à l'assistance, M. Guérin, le nouveau maire au drapeau de St-Philibert-du-Peuple, a demandé à M. Combier si en cas de ballottage et s'il avait moins de voix que M. Benoist au premier tour de scrutin, il engagerait les électeurs à voter au second tour pour M. Benoist.

M. Combier a répondu qu'il ne peut prendre maintenant cet engagement.

Tout dépendra de la façon dont l'administration conduira la lutte électorale.

Pour nous, a-t-il dit, nous sommes résolus à être courtois envers tous nos adversaires; mais si on nous fait une guerre au couteau, on pourra rendre toute réconciliation impossible au second tour.

M. Guérin insistant, de tous côtés on a crié: Non, non, pas d'engagement avec les opportunistes.

M. Dornoy a déclaré qu'on ne peut, en effet, prendre d'engagements avec ceux qui ressuscitent dans le pays la candidature officielle.

Il a dit qu'il était candidat indépendant au Conseil général et que le sous-préfet a menacé de révocation les instituteurs qui le salueraient dans la rue. (Journal de Maine-et-Loire.)

COURSES DE SÉGRÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les courses de Segré, dont nous avons publié le programme, sont fixées au 15 septembre.

Les engagements reçus sont très nombreux. La course de haies handicap en réunit 12; le steeple-chase de 4^e série 17; et le steeple-chase handicap 22.

43 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

DEUXIÈME PARTIE

III. — RUSES SUR RUSES

(Suite)

Elle tira de sa poche une tige de fer de sept à huit centimètres de longueur, qu'elle avait emportée avec elle, et essaya de l'introduire entre le mur et l'unique battant du volet, afin de soulever le crochet qui sans doute le tenait attaché intérieurement, mais sa tentative fut vaine.

Elle parut à la fois déconcertée et irritée, et lança une imprécation en allemand.

Cependant elle ne perdit ni l'espoir ni le courage.

Elle fit quelques pas, et parvint devant le pignon opposé à celui par où elle était entrée dans l'enclos.

Accolé à ce pignon, se trouvait un petit bâtiment sans étage supérieur, et au centre duquel Lieschen aperçut une porte basse.

Cette espèce d'appentis étant dépourvu de

fenêtre et de lucarne, on avait ménagé, au haut de la porte, une ouverture carrée garnie d'une vitre.

La jeune fille s'approcha, et plongea son regard par ce carreau.

L'appentis manquant de plafond, quelques vagues rayons lumineux filtraient par les interstices du toit en tuiles, et éclairaient confusément l'intérieur.

Lieschen y distingua, lorsque ses yeux furent accoutumés à cette demi-obscurité, plusieurs outils de jardinage, une courte échelle, une brochette, une cage à poulets, et, le long des murs, plusieurs gerbes de plantes sèches en semences, accrochées à des clous par des ficelles.

Mais surtout, à sa grande joie, l'Allemande vit, auprès d'un angle du bâtiment, une porte s'ouvrant dans le pignon de la maison et qui pour le moment était close.

Elle tenta, sans succès, d'ouvrir la porte de l'appentis.

C'était contrariant. Toutefois, elle n'était pas venue de si loin pour reculer.

De nouveau, elle regarda autour d'elle, prêta l'oreille avec attention, ne vit rien, n'entendit aucun bruit de nature à l'alarmer, ra-

massa un caillou à terre, et brisa la vitre sans hésiter.

Elle demeura alors un instant immobile, écoutant et comprimant d'une main les battements tumultueux et précipités de son cœur.

Bientôt son émotion se calma peu à peu, et tout son sang froid lui revint.

Elle enleva avec précaution les éclats de verre, jusqu'à ce que l'ouverture fut assez grande pour y passer le bras.

La porte n'ayant pas de serrure, devait nécessairement être maintenue fermée en dedans par quelque verrou.

Lieschen l'eût bientôt trouvée à tâtons, et, une seconde après, elle était dans l'appentis.

Sans retard, elle courut à la porte du fond qui, sans aucun doute, communiquait dans le logis.

Allait-elle trouver encore cette issue barrée? Pleine d'anxiété, mais sans perdre de temps, elle appuya sur la clinche, s'attendant à éprouver une résistance.

La porte s'ouvrit.

Dans la précipitation de son départ, Raoul avait probablement oublié de la verrouiller intérieurement.

La jeune fille se trouvait dans un corridor

très court, à l'extrémité duquel elle rencontra une porte, cette fois parfaitement close.

Lieschen ne put réprimer un geste de violent dépit. Ouvrir cette porte était absolument impossible.

Elle eut beau tâter la muraille, à sa droite et à sa gauche, elle ne rencontra aucune sortie.

Le passage étroit où elle se trouvait était plongé dans l'obscurité. Lieschen fouilla dans sa poche et y prit un petit bout de bougie et des allumettes chimiques.

Elle s'empressa d'allumer la bougie, et put alors examiner les parois du couloir.

Soudain, elle jeta un petit cri de joie.

Elle venait d'apercevoir vers le haut du mur, une sorte d'œil de bœuf qui, à n'en pas douter, devait donner sur l'appartement mystérieux, objet de son impatiente curiosité.

Aller prendre l'échelle dans l'appentis, après avoir déposé sa bougie à terre, dresser cette échelle contre la muraille, ressaisir la lumière et grimper jusqu'à l'œil de bœuf, tout cela ne demanda pas plus de temps que je n'en mets à l'écrire.

Se servant alors de sa main gauche comme d'un réflecteur, elle fit converger la clarté de la bougie vers les divers points de la pièce que

Les courses de Segré auront cette année un éclatant succès.

TREMBLEMENT DE TERRE

On mande d'Angers que trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la nuit de mardi à mercredi, un peu après minuit, dans toute la région comprise entre le littoral de l'Océan et Angers sur une largeur d'environ 30 kilomètres.

Dans quelques localités, la population effrayée a abandonné ses habitations.

Les secousses se sont fait sentir à trois reprises différentes à Saint-Sauveur-de-Landemont.

Le bruit qui les accompagnait ressemblait au grondement sourd du tonnerre, ou mieux encore à un fort éboulement, et semblait suivre une direction d'ouest au sud-est.

La première secousse, plus forte que les autres, a pu durer une demi-minute. Beaucoup de personnes ont senti dans leur lit une légère oscillation et entendu des craquements dans les meubles.

A Nantes, l'oscillation a été assez forte, surtout aux étages supérieurs des maisons, pour produire un tintement prolongé des objets en porcelaine et des verres placés sur les meubles.

Cette secousse, qui était accompagnée d'un bruit ressemblant au passage d'un camion lourdement chargé, a duré de 4 à 5 secondes. Elle paraissait se diriger du Sud-Ouest au Nord-Ouest.

Le tremblement de terre a été senti trois fois en dix minutes dans la commune du Pallet.

La première secousse surtout a été assez forte et a duré de 8 à 10 secondes.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 31 août, à 8 heures 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour: de Tours à Angers exclu: 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 8 septembre à 8 heures 30 du soir pour arriver à Tours le lundi à 4 heures 55 du matin.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser le vendredi soir 6 septembre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Septembre-octobre 1889

Billets d'aller et retour de famille pour Paris

Des billets d'aller et retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 septembre

sondait son œil avide. Cinq ou six tableaux suspendus aux murs, plusieurs autres empilés sur une table et sur des chaises, un dernier tendu sur un cheval, tel fut ce qu'entrevit Lieschen de l'appartement plein d'ombre.

Elle distingua pourtant encore, vaguement, la forme de trois caisses ou malles, reléguées dans les coins, d'un fauteuil et de quelques chaises.

Et ce fut tout. Elle descendit, désappointée du résultat insignifiant de sa démarche et de ses efforts.

C'était bien la peine!... grommela-t-elle en replaçant l'échelle où elle l'avait trouvée, et après avoir effacé toute trace de sa visite.

Elle referma les deux portes et assujettit de nouveau le verrou de l'appentis.

Elle considéra un instant la vitre brisée et frôna le sourcil.

— Bah! tant pis! dit-elle.

Et elle s'éloigna rapidement de la maison, non sans en avoir inspecté avec anxiété les alentours. Son sourire reparut alors.

Nul ne l'avait vu entrer ou sortir.

Et cependant son esprit n'était pas tranquille.

Les gens de l'auberge, à Corgenon, l'avaient

jusqu'au 31 octobre, à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilomètres de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du tarif général.

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 5 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serveurs de la famille.

CHUTE DES FEUILLES

Le *Journal d'Indre-et-Loire* annonce la disparition très prochaine du journal de Wilson, la *Petite France*. Il ajoute:

« La *Petite France* ne mourra pas sans son chant du cygne; mais celui-là ne ressemblera pas à la plainte d'un journal se lamentant sur la piangrerie de ses actionnaires; ses dernières convulsions seront des coups de patte terribles. »

BOQUILLON

Humbert, fondateur et longtemps rédacteur de l'infécté feuille, la *Lanterne de Boquillon*, où il signait: Onésime Boquillon, est présentement sous-préfet de Lorient.

M. Oriol, rédacteur en chef d'un journal boulangiste de cette ville, a, dans un article, traité ce fonctionnaire d'Onésime Boquillon; Humbert, furieux, l'a empoigné en plein café et souffleté trois fois coup sur coup, en lui disant:

« Tu m'appelles Onésime Boquillon, je m'en fais gloire et honneur, car Onésime Boquillon a fondé la République, misérable! tandis que, toi, tu la démolis. »

On ne voit pas bien pourquoi le sous-préfet Humbert regarde comme une insulte d'être appelé du nom qu'il a tristement illustré, puisque lui-même s'en fait gloire et honneur.

Oriol a envoyé des témoins, Humbert a refusé de les voir, si bien qu'Oriol va poursuivre Humbert-Boquillon en correctionnelle.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 août 1889.

NAISSANCES

Le 1^{er}. — Lucienne-Joséphine Babin, place Saint-Pierre; — Léon-Louis Fimbel, rue de la Visitation.

Le 2. — Suzanne-Marcelle Blée, route de Rouen; — Jeanne-Emma-Marie d'Alayer de Costemore-d'Arc, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 3. — Jean-Emmanuel-Gustave Aubier de Condat, rue de Bordeaux; — Robert-Ferdinand Séchet, rue Saint-Jean; — Maxime

observée probablement, marchant dans la direction de la maisonnette... Si Raoul, guéri, revenait y loger avec le major et sa nièce, si quelques circonstances imprévues, — c'est toujours l'imprévu qui arrive en ce monde, — mettaient la conversation sur l'excursion matinale de Lieschen au logis du jeune homme, l'histoire du carreau cassé deviendrait fort louche et fort compromettante pour elle.

Elle était en proie à une grande perplexité où se mêlait une vague terreur, en pensant à ces choses.

Si Raoul allait la soupçonner d'une tentative de vol ou de quelque méfait analogue!...

Elle s'arrêta une fois ou deux, ne sachant à quoi se décider, puis reprenant sa route d'un pas pressé, mais ne pouvant chasser le souci qui l'obsédait.

Elle finit par s'asseoir au bord du chemin, moins pour se reposer que pour réfléchir.

Or, il y a, dans la vie réelle, des hasards si drôles, si particuliers, qu'ils paraissent absolument invraisemblables dans un roman. Plus d'un lecteur doit savoir cela.

Lieschen allait éprouver la vérité de cette proposition.

(A suivre.)

Bougrier, route de Rouen; — Georges-Camille Levron, rue Saint-Nicolas.

Le 4. — Hélène-Georgette-Marguerite Petit, rue de la Comédie.

Le 5. — Léon Plancq, au Jagueneau.

Le 6. — Laurence-Pauline Brunon, à l'Hospice.

Le 8. — Alfred-Jules Porcher, rue Brault.

Le 9. — Eugénie-Augustine Jolivet, à l'Hospice.

Le 11. — Suzanne-Madeleine Scipion, rue d'Orléans.

Le 13. — Léontine-Albertine Menochet, rue Notre-Dame.

Le 14. — Yvonne-Marie-Louise Bertrand, ruelle d'Offard; — Yvonne-Léontine Coudré, à Beaulieu; — Julien-Marie Gascoin, rue des Capucins.

Le 15. — Marie-Joséphine Macault, rue de l'Île-Neuve; — Marie-Emilie Mahier, rue Saint-Jean.

Le 17. — Victorine-Marie-Jeanne Vidal, rue de la Petite-Bilange.

Le 18. — Calixte-Pauline-Marie Cardineau, Grand'Rue.

Le 19. — Madeleine Dupin, rue de la Visitation.

Le 20. — Georges Tessier, rue de l'Hôtel-Dieu; — Georges-Alexandre Chalmont, à l'Hospice; — Gaston-Eugène-Pierre-François Desmazières, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 24. — Yvonne-Albertine Lavie, Grand'Rue.

Le 27. — Armande Duday, au Petit-Puy.

Le 30. — Eugène-Brutus-Alexandre Davy, rue Nationale.

Le 31. — Henri-Alphonse Vigneau, rue du Bellay.

MARIAGES

Le 5. — Julien-Louis-François Collibault, menuisier, a épousé Marie-Elise Bosges, couturière, tous deux de Saumur.

Le 10. — Prosper Clochet (veuf), cavalier de manège, a épousé Nancy-Adélaïde Bertrand, domestique, tous deux de Saumur.

Le 12. — Joseph-Alfred Partant, bijoutier, a épousé Madeleine Poulard, chapeletière, tous deux de Saumur; — Eugène-Edouard Lefrileux (veuf), corroyeur, a épousé Marie-Florence Durand, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 16. — Henry-Emile-Napoléon Petit, carrossier, de Châteauroux (Indre), a épousé Emma Klausmann, sans profession, de Saumur.

Le 24. — Jules-Auguste Moreau, plâtrier, a épousé Mathurine-Marie Morice (veuve), journalière, tous deux de Saumur.

Le 31. — Charles Guiocheau (veuf), blanchisseur, a épousé Augustine Ossant, blanchisseuse, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 2. — Jeanne Girard, sans profession, 66 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Louise Doire, journalière, 82 ans, veuve Pierre Choquet, à l'Hôpital.

Le 3. — Ferdinand-Adolphe-Auguste Deschamps, agent-voyer, 32 ans, rue de la Visitation.

Le 4. — Ernest Vilhem, journalier, 42 ans, à l'Hôpital; — Geneviève-Denise Allix, 6 ans, au Petit-Puy; — André Delahaie, domestique, 49 ans, à l'Hôpital.

Le 6. — Pierre Dufresne, cultivateur, 75 ans, à l'Hospice; — Marguerite-Baptistine Delétang, 3 mois, rue de la Visitation.

Le 7. — Annette Chambille, journalière, 60 ans, célibataire, rue de Fenet.

Le 9. — Fernand Dalbignat, 6 mois, rue du Duplessis-Mornay.

Le 10. — Raymonde Chanut, 1 an, rue Notre-Dame.

Le 15. — Marie Lutin, 7 ans, à l'Hospice; — François Lardier, sans profession, 77 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Berthe-Julia Létang, sans profession, 22 ans, épouse Jules-Clément Rochereau, rue d'Orléans; — René Payneau, forgeron, 47 ans, à l'Hôpital.

Le 22. — Marie-Louise-Joséphine Aubry, 3 mois, rue Saint-Nicolas; — Désiré Delanoue, scieur de long, 20 ans, rue de la Visitation.

Le 27. — Jacques Moureau, ancien magistrat, 72 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 29. — Joséphine Berchet-Mogné, sans profession, 82 ans, veuve Jacques Blotteau à l'Hospice.

Le 31. — Nathalie Vitour, religieuse, 30 ans, à l'Hôpital.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 septembre 1889

Le cours de 86 conquis hier sur le 3 0/0 est discuté et finalement perdu, on reste à 85.90; le 4 1/2 0/0 est à 104.62.

Le marché des sociétés de crédit a été calme, mais les prix n'ont subi aucune modification bien sensible. Le Crédit Foncier ferme à 4,277.50. Les obligations foncières et communales conservent la meilleure tenue qu'elles doivent aux achats d'une catégorie de capitalistes éclairés.

La Banque de Paris et des Pays-Bas refferme tenue à 752.50.

La Société Générale cote 462.50 et la Banque d'Escompte 512.50.

Un peu de tassement dans le cours du Crédit Lyonnais à 692.50.

La Société de Dépôts et Comptes Courants fait 597.50.

Le 3 0/0 Portugais au prix relativement bas de 66.20 sollicite les achats, tandis que l'obligation des cours actuels pour écouler l'Italie

Le Panama reste immobile à 43.75. L'action de la Tour Eiffel s'est traitée à 665.

Affaires très actives sur le Crédit Provincial. Le prix auquel on l'obtient n'est qu'un coup d'attente qui sera doublé aussitôt l'homologation du concordat voté le mois dernier.

Très bonnes tendances sur l'obligation des Chemins Argentins à 435 et sur l'obligation des chemins de fer de la province de Santa-Fé à 399.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 380.

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal *l'Écho Saumurois* servira des abonnements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

GRANDE ENTREPRISE DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix: 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police, exiger les registres de l'adjudicataire. Il prévient également le public qu'il tient tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, aux prix les plus modérés. — Matières desséchées: 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHAR.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ÉPICERIE CENTRAL

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Fuite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre

Montpellier, 47 — 1.75 le litre

Armagnac, 50 — 2 » le litre

Verre compris.

Nous engageons nos lecteurs commettants à aller voir la brillante collection de la Savonnerie Maubert, 4, rue du Caire, Paris, et surtout son nouveau savon N° 88 Pompadour aux fleurs fraîches. Nous déclarons que jamais on n'a produit plus beau, plus fin et de meilleur goût.

LISEZ LE TRIBOULET

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE
Le Dimanche 6 octobre 1889,
à 2 heures de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

- 1° 40 ares 3/4 centiares de vigne, en Galmoise, commune de Saumur. Mise à prix 300 fr.
- 2° 4 ares de terre labourable, aux Beaucous, commune de Saumur. Mise à prix 100 fr.
- 3° 3 ares de terre, en Beaugrand, commune de Saumur. Mise à prix 100 fr.
- 4° Une cave en roc, au Petit-Puy, commune de Saumur, avec petite maison y attenante, deux petites caves, cour commune, puits communs, petit jardin. Mise à prix 1,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication. (699)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890
Habitee par M. MINDET, employé receveur à la gare d'Orléans, route de Ronen, 21.
S'adresser à M. JULES LEBŒUF, à Brain-sur-Allonnes. (637)

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON
Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,
Située rue Farleau, 26.
S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

A VENDRE

Vin rouge de propriétaire
Récoltes 1887 et 1888.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

Une jolie petite propriété

Située au Clos-Violet, commune de Saumur.
Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevraut, et d'un bout M. Boret.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (706)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvrièr, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (705)

FOURNITURES

NÉCESSAIRES
A MM. les Officiers de l'École de cavalerie.

Les fabricants et fournisseurs patentés, de nationalité française, qui désirent soumissionner pour la fourniture des effets et objets nécessaires à MM. les Officiers (non compris ceux qui sont confectionnés par les chefs ouvriers de l'établissement), pourront prendre connaissance du cahier des charges, chez le concierge de l'École, tous les jeudis, de midi à deux heures, à partir du 15 septembre. (697)

Comptoir patriotique

J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter :
Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre.
Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille.
Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.
Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre.
Sirops de toutes sortes, 1^{er} choix, depuis 1 fr. 50.
Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.
Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.
Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.
Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.
Absinthe Pernod, 0 fr. 20.
Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15.
Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co. a. du Pérou
du D^r VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale
PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole (34^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures
ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS
Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris					7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6 »				9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23		
Château-du-Loir	10 13				12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50		
Noyant-Méon	11 20					3 8	7 40	4 13		5 54		
Limiers-Bouton	11 29					3 17	7 49			6 4		
Vernantes	11 43					3 30	8 »			6 13		
Blou	11 54					3 41	8 10			6 23		
Vivry	12 2					3 49	8 17			6 31		
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15		4 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42				
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53				
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7				
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11				
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50				
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3				
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49		7 9				
Brézé-Saint-Cyr		9 2 11			4 37	8 56		7 17				
Montreuil-Bellay		9 19 11 24		2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29			
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8			
Niort		3 58		4 30	8 42		4 31	5 20	10 32			
Saintes		6 30	11 52		6 12	7 53	2 3					
Bordeaux		9 52	3 34		9	11 13	4 54					

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux					5 40		8 20		3			
Saintes					7 15	9 9	11 39		6 43			
Niort					9 32	11	2 5	5 30	8 10	8 29		
Thouars			6 5	12 11	12 47	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46		
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 9	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15			
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 50	5 18	9 41					
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 57	5 26	9 49					
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55					
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3					
(départ)	7 25	11 25			2 52	5 20						
Nantilly (départ)	7 33	11 36			3 3	5 33						
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	7 47	11 44	1 36	3 11	5 41		10 59	11 46				
(départ)	7 57	11 54	1 42	3 15	5 45		11	7 11 53				
Vivry	8 10	12 10		3 27	5 59							
Blou	8 19	12 19		3 35	6 8							
Vernantes	8 32	12 33		3 46	6 20							
Limiers-Bouton	8 45	12 46		3 57	6 32							
Noyant-Méon	8 59	1		4 9	6 44			11 44				
Château-du-Loir	10 10	2 9		2 58	5 22	7 58		12 26	1 12			
Chartres	2 47			5 54	9 26	12 4		3 26	4 05			
Saintes	5 25			7 30	11 50	2 27		5 10	5 45			
Bordeaux												

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	9 37	4 31		7 41	4 34 9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56 9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14		9 4	7 6 10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	
Port-Boulet	8 41	1 10	5 10	
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53			
Moncontour	7 41	10 48	2 27			
Loudun	8 41	1 46	3 4			
Montreuil (ar.) (départ)	9 21	3 24	4 38			
le Vaudelnay	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
Baugé	7 14	9 40	4 46	5	10 9 41	
Doné	7 14	9 50	5 30	5	19 9 52	
Martigné	7 22	9 57	6 16	5	26 10 1	
Angers	7 43	10 17	7 5	5	40 10 24	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doné	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 4	8 31
Montreuil (ar.) (départ)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
Loudun	7 36		1 26	2 15	9 14
Doné	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 23	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 11	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 16	2 51	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45			